

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
JUSTICE

DECRET N° 78/120 DU 15 FEVRIER 1978
/MTJ.SGFPT.DFP.6/5/18
portant reclassement et nomination de
Monsieur AHOUE Albert, Contrôleur de 5°
échelon des Postes et Télécommunications

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE
MILITAIRE DU PARTI PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT MINISTERE DU PLAN,

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

(/ISAS:

- (/u l'acte fondamental du 5 Avril 1977;
(/u la loi 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général
des fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 59-8 du 24 Janvier 1959 fixant la liste des
cadres du personnel de l'Office National, des Postes et Télécommuni-
cations de la République Populaire du Congo;
(/u le décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires des cadres de la République Populai-
re du Congo;
(/u le décret n° 74-470 du 34 Décembre 1974 abrogeant les
dispositions du décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les éche-
lonnements indiciaires des cadres de la République Populaire du Con-
gon ;
(/u le décret n° 62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3
Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62-198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination des fonctionnaires;
(/u le décret n° 59-11 du 24 Janvier 1959 fixant le statut
des cadres des Directeurs et Inspecteurs Principaux des P.T.T.
(/u le décret n° 65-170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des fonctionnaires;
(/u l'acte OOI du 3 Avril 1977 structurant le Comité Mili-
taire du Parti et nommant le Premier Ministre , Chef du Gouvernement
Ministre du Plan;
(/u le décret n° 77-165 du 5 Avril 1977 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;
(/u l'ordonnance n° 35-77 du 28 Juillet 1977 relative à l'
exercice du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
(/u l'arrêté n° 0629/MAT.CPT du 8 Février 1977 portant
promotion au titre de l'année 1976 des contrôleurs des Postes et Té-
lécommunications des cadres de la catégorie B, hiérarchie II;
(/u la note de prise de service de l'intéressé en date du
1er Août 1977;
(/u l'arrêté n° 4559/MT.DGT.DCGPCE du 30 Octobre 1970 auto-
risant certains fonctionnaires des Postes et Télécommunications à
suivre un stage de perfectionnement au Centre d'Enseignement Supérieur
des Postes et Télécommunications d'Outre-Mer à Toulouse (France).
(/u la lettre n°1732/DOS du 23 Août 1977 du Directeur Gé-
néral de l'Office National des Postes et Télécommunications transmet-
tant le dossier de l'intéressé;
Attendu que l'intéressé est titulaire du Diplôme d'Inspec-
teur Principal;

DECRET N° 78:

ARTICLE 1er: En application des dispositions du décret n° 59-II du 24 Janvier 1959 susvisée, Monsieur AHOUE Albert contrôleur de 5° échelon, indice 760 des cadres de la catégorie B hiérarchie II des Postes et Télécommunications en service à Brazzaville, titulaire du Diplôme de l'Institut National des cadres Administratifs délivré par la Direction Générale des Postes à Paris (France) est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé au grade d'Inspecteur Principal de 1er échelon, indice 790 Acc=néant

ARTICLE 2: Le présent décret qui prendra effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 1er Avril 1978 date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son congé, sera enregistré publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

PAR LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU
COMITE MILITAIRE DU PARTI, PREMIER
MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN;

LE MINISTRE DE L'INFORMATION ET
DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

BRAZZAVILLE, LE 15 JANVIER 1978

CONONEL LOUIS SYLVAIN-GOMA.-

LE MINISTRE DES FINANCES

CEP. Célestin-GOMA-FOUTOU.-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA JUSTICE
GARDE DES SCEAUX

Henri LOPES./

Alphonse MOUÏSSOU-POUATI./

AMPLIATIONS:

- JORPC.....1
- DFP.SGFPT.....3
- ONTP.....2
- Sec Postaux F.2
- Intéressé.....1
- Dossier;;;.....4
- SGCM/BC.....2

Just